

## LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

15 ANS ET PLUS	JEU DE RÔLE	12 À 25 JOUEURS	préparation AUCUNE jeu 50'	1 ANIMATEUR	MATÉRIEL*

### OBJECTIFS

- FAIRE DÉCOUVRIR DES INITIATIVES ET DES ORGANISATIONS LOCALES EN AFRIQUE
- FAVORISER LE TRAVAIL DE GROUPE, L'ARGUMENTATION ET LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC.

## DÉROULÉ DE L'ANIMATION

### Contexte

A l'occasion d'un forum social africain, 4 organisations engagées dans la défense de l'agriculture familiale et de la souveraineté alimentaire qui se sont rencontrées au cours des divers ateliers et tables-rondes souhaitent unir leurs expériences et monter un projet commun.

Ces organisations sont :

- l'ACDIC, association citoyenne de défense des intérêts collectifs. Basée au Cameroun cette organisation s'est fait connaître à travers diverses campagnes de sensibilisation et de mobilisation de la population camerounaise pour la défense de l'agriculture locale.
- le CNCFTI, comité national de concertation de la filière tomate industrielle, comité rassemblant les pouvoirs publics et les acteurs économiques de la filière tomate au Sénégal, ce comité permet à l'ensemble des acteurs de la filière de s'organiser au mieux contre la concurrence du concentré de tomate importé.

- Danaya Nono, réseaux de minilaiteries, littéralement « le lait qui inspire confiance ». Il vise à valoriser le lait produit par les éleveurs maliens.

- le ROPPA, réseau des organisations des paysans et producteurs agricoles. Cette plateforme rassemble les organisations paysannes à travers l'Afrique de l'Ouest.

Fortes de leurs expériences, ces différentes structures souhaitent aujourd'hui dialoguer entre elles, s'entretenir de manière plus approfondie de leurs actions respectives. Elles doivent, à l'issue de cette rencontre, déterminer en commun des modalités de collaboration future.

Evidemment, pour ce jeu, nous n'avons retenu que quelques actions de ces organisations. Pour en savoir plus, consultez leurs sites Internet\*\*.

Par ailleurs, si ces personnages existent, leur rencontre a été imaginée uniquement pour ce jeu

Jeu développé par le CFSI dans le cadre de l'exposition « ALIMENTERRE, des paysans contre la faim »

### Introduction au jeu (5 minutes)

L'animateur explique le principe et le déroulement du jeu.

Les participants doivent former 4 groupes :

1. Des représentants de l'ACDIC
2. Des représentants du CNCFTI
3. Des représentants de Danaya Nono
4. Des représentants du ROPPA

### Préparation en groupe (15 minutes)

Chacun des 4 groupes prends connaissance de la fiche présentant sa structure et prépare une présentation synthétique de sa structure et de ses actions. Les organisations doivent chacune élire un porte-parole et réfléchir au mode de collaboration qui leur semble le plus intéressant pour le futur. Parmi les exemples d'actions communes :

- l'organisation d'une campagne de pétitions (auprès du grand public et des décideurs politiques) ;
- l'organisation d'une conférence régionale/internationale sur l'alimentation et l'agriculture ;
- La réalisation d'une publication commune ;
- l'interpellation de partenaires européens sur une thématique spécifique pour leur demander de relayer une campagne en Europe...

\* 4 fiches personnages (au verso) ; badges ; cartons portant les noms des 4 organisations, à disposer sur 4 tables

\*\* [www.roppa.info](http://www.roppa.info)  
[www.acdic.net](http://www.acdic.net)



## Rencontre/ mise en commun (30 minutes)

L'animateur(trice) sert de modérateur(trice) dans les échanges.

Chaque organisation doit à tour de rôle et en 5 minutes maximum se présenter, exposer ses actions et/ou campagnes, éventuellement décrire ses projets pour le futur. (20')

Ensemble, les 4 organisations doivent se mettre d'accord sur un mode de collaboration.

Le choix doit faire l'objet d'une argumentation construite et être participatif. (10')

## Conclusion (10 minutes)

Les participants expriment leur ressenti par rapport au jeu et analysent le lien entre cette situation imaginaire et la réalité.

Ce temps d'exploitation pédagogique est également l'occasion pour l'animateur(trice) de revenir sur tel ou tel point qui n'aurait pas été compris ou qui aurait été particulièrement sujet à débat.

## Fiches personnages

<p style="text-align: center;"><b>L'ACDIC</b></p> <p>L'association citoyenne de défense des intérêts collectifs est une association camerounaise ayant un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Renforcer la prise en compte des intérêts des populations locales</li><li>- Accroître la participation de la société civile dans la gestion des affaires publiques</li></ul> <p>A cette fin, elle exerce différentes activités :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- une veille citoyenne sans frontière</li><li>- des études et enquêtes de terrain</li><li>- des campagnes de lobbying</li></ul> <p>L'ACDIC a notamment lancé une campagne de promotion de la filière avicole camerounaise, menacée par les importations massives et incontrôlées de découpes de poulet congelé en provenance d'Europe. Ces découpes étaient ensuite vendues sur le marché local jusqu'à deux fois moins cher que la volaille locale ce qui empêchait le développement voire le maintien des productions locales. Ainsi sur les marchés locaux avant la campagne le poulet importé était vendu 1,50 € du kilo contre 2.40 € pour le poulet local. En 10 ans les importations de poulet ont été multipliées par trois ce qui a engendré une perte de 110 000 emplois dans le secteur avicole pour la seule année 2003. Plus inquiétant encore 83.5 % des découpes importées étaient impropres à la consommation.</p> <p>Cette campagne a eu des résultats satisfaisants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les consommateurs ont boycotté le poulet congelé</li><li>- les pouvoirs publics ont mis en place des mesures visant à freiner les importations : quotas, augmentation de la TVA/des droits de douane/de la taxe d'inspection sanitaire et vétérinaire ;</li><li>- le poulet local a été exonéré de tout prélèvement fiscal.</li></ul> <p>Ceci a permis un redémarrage de la production de poulet local.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Le CNCFTI</b></p> <p>Le Comité national de concertation sur la filière tomate industrielle rassemble les acteurs de la filière de production de la tomate sénégalaise. Il rassemble les producteurs, les entreprises de transformation, le Crédit agricole du Sénégal, la recherche et l'Etat. C'est l'instance de concertation où sont décidés le financement, la planification technique et les prix d'achat de la production des agriculteurs du delta et des vallées du fleuve Sénégal.</p> <p>La tomate constitue l'une des rares productions pouvant répondre à la demande nationale et le Sénégal est même le seul pays d'Afrique de l'Ouest doté d'une fabrique de conserves de tomates opérationnelle. Or la filière locale est concurrencée par les importations de double et triple concentrés en provenance notamment de Chine, de Turquie et d'Europe, entre 2004 et 2005 les importations de concentré de tomates ont augmenté de 215 % quand la production locale augmentait seulement de 65 %. 6 000 paysans pourraient ne plus trouver de débouché à leur production.</p> <p>Pour que la production de tomate se développe au Sénégal et que les agriculteurs en profitent, le CNCFTI doit servir de lieu de discussion et de tractation. Les maraîchers sénégalais ont également intérêt à diversifier et valoriser leurs productions via de petites entreprises agroalimentaires.</p> <p>Attention ! l'Etat étant représenté dans le CNCFTI, vous ne pouvez accepter de mener une campagne de pétitions dirigée vers l'Etat.</p>
<p style="text-align: center;"><b>DANAYA NONO</b></p> <p>« Danaya Nono » signifie « le lait qui inspire confiance ». C'est le nom d'un réseau de 5 mini-laiteries artisanales au Mali. Son objectif : valoriser la filière laitière locale</p> <p>Danaya Nono collecte du lait auprès des éleveurs. Il en conditionne une partie pour la vente de lait et transforme le reste en laits caillés, yaourts, etc. Il assure également la vente de ces produits directement à la laiterie et sur les marchés.</p> <p>Le lait est consommé de manière croissante au Mali, en particulier dans les villes. Or la production locale est freinée par des difficultés notamment liées au transport et à la conservation. En outre, il est concurrencé par le lait d'importation en poudre subventionné par l'Europe.</p> <p>Les mini-laiteries du réseau contribuent à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- redistribuer la demande alimentaire à l'intérieur du pays ;</li><li>- faire évoluer les systèmes d'élevage ;</li><li>- mettre en valeur et améliorer la production laitière d'éleveurs récemment sédentarisés ;</li><li>- répondre à la demande croissante des populations urbaines.</li></ul> <p>Cependant les quantités de lait collecté ne représentent que 0,25 % de la production bovine laitière nationale.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Le ROPPA</b></p> <p>Le réseau des organisations paysannes et des producteurs d'Afrique de l'Ouest est actif dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest. Ses objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- consolider les liens d'entraide, de coopération et de structuration entre les organisations paysannes.</li><li>- permettre à ces groupements d'être de véritables moteurs de développement local et de s'impliquer dans les politiques agricoles.</li></ul> <p>Il réalise des campagnes d'information et de plaidoyer</p> <p>Depuis 2005, le ROPPA conduit une campagne d'information et de plaidoyer afin de promouvoir la filière riz. Le riz produit localement est concurrencé par du riz importé d'Asie, vendu moins cher sur le marché. Par exemple au Burkina Faso le riz thaïlandais est vendu 0,30 € du kilo quand le riz local l'est à 0,37 €.</p> <p>Le ROPPA souhaite que les Etats s'impliquent plus dans les filières rizicoles locales en mettant en place une protection tarifaires et des politiques de soutien à la production locale de riz dans l'ensemble des pays ouest africains concernés. Il veut également que les Etats défendent certains principes au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'arrêt du dumping ;</li><li>- la régulation des échanges du riz sur le marché mondial ;</li><li>- la prise en compte du caractère spécifique du riz pour les pays d'Afrique de l'Ouest.</li></ul>